

Aide humanitaire

1995/0119(SYN) - 08/06/2001 - Document de suivi

OBJECTIF : établir le rapport 2000 sur l'aide humanitaire de la Communauté. **CONTENU :** Dans l'ensemble, la situation humanitaire en 2000 a été caractérisée par des tendances mitigées. S'agissant des catastrophes naturelles, les événements les plus importants ayant eu des conséquences humanitaires ont été les inondations au Mozambique et en Asie du Sud-Est ainsi que la sécheresse dans la Corne de l'Afrique. Globalement, l'impact humanitaire des catastrophes naturelles a été moins marqué en 2000 qu'en 1999, les zones touchées étant moins peuplées. Toutefois, la situation en ce qui concerne les catastrophes d'origine humaine est différente. Non seulement la plupart des crises et des guerres prolongées ont continué, mais le nombre total de guerres et de crises violentes en cours a augmenté pour atteindre 36 à la fin de 2000. Les foyers particulièrement préoccupants sont le nord du Caucase, la Colombie, Israël /Cisjordanie/Bande de Gaza et l'Afghanistan. En Afrique, plusieurs conflits internes se sont étendus pour former une large ceinture de crise sur le continent, qui va du Soudan à l'Angola en passant par la République démocratique du Congo et la région des Grands Lacs. Le nombre de réfugiés et de déplacés internes, estimé à 20-25 millions dans le monde entier en 2000, est un indicateur important de la dimension humanitaire de ces événements. Ce chiffre, quoique inférieur à celui observé au milieu des années 90, reste trop élevé pour être acceptable, notamment parce que l'importance du phénomène crée un risque de déstabilisation pour les pays d'accueil eux-mêmes. ECHO a réagi aux crises humanitaires en 2000 grâce à 121 décisions de financement, totalisant un montant de 491,7 mios EUR. Il a signé 993 contrats s'élevant au total à 545 mios EUR (dont 242 contrats en exécution de décisions de 1999) pour financer des projets humanitaires dans plus de soixante pays. La répartition géographique des fonds reflète l'amélioration sensible de la situation dans les Balkans occidentaux en 2000, qui s'est traduite par une réduction de la part des ressources affectées à l'ex-Yougoslavie, tombée de 55% en 1999 (dont 346 mios EUR prélevés sur les réserves budgétaires de la Commission en faveur des victimes de la crise du Kosovo) à 20% en 2000. La part des ressources allouée aux pays ACP s'est élevée à 35% en 2000 (contre 16% en 1999). S'agissant des autres régions, l'Asie a reçu 16% des ressources (11% en 1999), l'Afrique du Nord/Moyen-Orient 10% (2,5% en 1999), les pays de l'ex-URSS 10% (6,8% en 1999) et l'Amérique latine 6% (6% en 1999). Les ressources non imputables à un pays spécifique (par exemple, coûts d'experts ou subventions) ont représenté 3%. Pour ce qui est du type de partenaires, les trois principales catégories ont été les ONG originaires de la CE (elles ont exécuté 65% des financements ECHO), les Nations unies (19%) et les autres organisations internationales (10%). Grâce à ses partenaires, ECHO a pu apporter une aide d'urgence à au moins 18 millions de personnes. ECHO a commencé à mettre en oeuvre son plan d'action élaboré sur la base de l'évaluation de 1999 au titre de l'article 20 et a introduit plusieurs changements sur le plan de l'organisation et des procédures, qui visent à accroître l'efficacité de ses opérations. Cependant, l'année 2000 n'a pas vu de rupture en ce qui concerne un certain nombre de problèmes majeurs auxquels sont confrontés tous les pourvoyeurs d'aide humanitaire, tels que l'augmentation du nombre d'incidents ayant trait à la sécurité, le refus d'accès aux victimes, les risques de retombées négatives de l'aide sur les communautés locales fragiles. La liste de plus en plus longue des crises d'origine humaine persistantes et la tendance à long terme à l'augmentation du nombre et à l'accentuation de la gravité des catastrophes naturelles en raison des changements démographiques et de la dégradation de l'environnement sont autant de symptômes inquiétants du déficit patent de capacité de résolution des problèmes de la communauté internationale. Dans ce contexte, l'aide humanitaire peut traiter les symptômes, mais ne peut pas s'attaquer aux causes profondes des problèmes. D'autres solutions doivent être mises en oeuvre pour cela, notamment la prévention des conflits, la protection de l'environnement et le développement durable.